



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
*Liberté - Égalité - Fraternité*

Collectivité Territoriale  
de Saint-Pierre et Miquelon

■ Direction Générale des Services  
Administration Générale

N/Réf. : 832/2014

☎ : 05.08.41.01.02

*Saint-Pierre, le 8 avril 2014*

**Monsieur Paul GIACOBBI**  
**Député de Haute-Corse**  
**126, Rue de l'Université**

**75 355 PARIS SP 07**

**Objet : Invitation à la présentation du documentaire « French Baguette »**

Monsieur le Député,

Vous m'avez convié à l'Assemblée Nationale le 09 avril prochain à l'occasion de la présentation du documentaire « French Baguette » pour lequel la Collectivité de Saint-Pierre et Miquelon a apporté son soutien financier à hauteur de 15 000 €. Permettez-moi de vous remercier de cette invitation.

Étant actuellement sur mon territoire, je ne pourrai participer à ce « coup de projecteur » sur notre Archipel mais je souhaite vous faire part de mon étonnement sur un aspect de cet événement.

En effet, il est prévu que les pistes de développement économique de l'Archipel soient présentées, selon toute vraisemblance par Madame Annick Girardin. Cela m'interpelle au plus haut point dans la mesure où la Collectivité (qui assume localement les missions des régions en matière de développement économique) n'y a aucunement été associée.

La Collectivité Territoriale a adopté fin 2009, un schéma de développement stratégique qui fixe pour les années à venir les grandes orientations en matière de développement économique. Ce schéma directeur qui sert de base au soutien financier de l'Union Européenne au titre du Fonds Européen de Développement a été élaboré de manière participative avec l'ensemble des acteurs économiques et politiques du territoire, mais est contesté par certains. La Députée et moi-même nous opposons sur un certain nombre d'éléments, mais chacun doit savoir rester à sa place sur le plan institutionnel.

La Députée n'a pas la légitimité institutionnelle pour porter seule un message lié au développement économique qui sera sans doute réducteur et qui ne reflètera pas la réalité du schéma de développement stratégique du territoire, ni la politique menée par la Collectivité. Il s'agit là d'une question de cohérence et de respect de l'institution locale balayés d'un revers de main et qui vient d'ores et déjà ternir cette manifestation à laquelle l'Archipel aurait dû montrer un visage uni toutes tendances politiques confondues.

À l'heure où d'aucuns prônent le respect institutionnel de l'ensemble des collectivités françaises, je considère cette « mise à l'écart » profondément inappropriée et peu républicaine.

Je tenais donc à vous faire part de mon étonnement et de mon mécontentement.

Veillez agréer, Monsieur le Député, l'expression de ma haute considération.

**Le Président**



**Stéphane ARTANO**